



- 1 -

ASSEMBLÉE DES
GROUPES DE FEMMES
D'INTERVENTIONS
RÉGIONALES



RAPPORT ANNUEL 2013 - 2014

4 JUIN 2014

www.agir-outaouais.ca



Table des matières

Avis de convocation.....	3
Proposition d'ordre du jour.....	4
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2013	5
Mot de la coordonnatrice.....	11
Présentation de l'organisme.....	12
Rapport d'activités 2013-2014.....	16
Développement d'un ressourcement interne.....	17
Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine.....	19
Mobilisations et actions solidaires.....	24
AGIR au sein des regroupements nationaux.....	27
Femmes, politique et instances décisionnelles	29
Développement du partenariat en région.....	31
Plan d'action 2014-2015.....	33
États financiers et rapport de l'auditeur indépendant	36
Annexes : Revue de presse 2013-2014	
Publications et lettres	





Avis de convocation

Chère membre,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR), qui aura lieu le **mercredi 4 juin 2014** à compter de 11 h 30 **au restaurant Le Risotto** situé au 75, rue du Edmonton à Gatineau.

Cette rencontre nous permettra de vous présenter les projets et réalisations de l'année 2013-2014 ainsi que les projets et activités à venir. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2013 ainsi que les documents usuels pour l'assemblée vous seront remis sur place.

Vous trouverez ci-jointe la proposition d'ordre du jour de la réunion. Veuillez noter que cette année, trois postes d'administratrices seront en élection au sein du comité de coordination.

Puisqu'il s'agit d'un dîner-présentation, nous vous demandons de confirmer votre présence par téléphone au 819 770-0351 ou par courriel à communications.agir@bellnet.ca **au plus tard le vendredi 23 mai 2013**.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous transmettons nos salutations les meilleures.

La coordonnatrice,

Hamida Melouane



ASSEMBLÉE DES
GROUPE DE FEMMES
D'INTERVENTIONS
RÉGIONALES

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2013-2014
 - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2014-2015
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2013
5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2013-2014
6. Présentation du plan d'action 2014-2015
7. Amendements aux règlements généraux
8. Élection des membres du comité de coordination
9. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
 - 9.1 Mise en candidature
 - 9.2 Élections
 - 9.3 Destruction des bulletins de vote
10. Vœux de l'assemblée
11. Levée de la séance.

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du 10 juin 2013, à compter de 12 h aux
Jardins du Château situés au 100, rue du Château à Gatineau.

Étaient présentes :

Jocelyne Lévesque, animatrice

Stéphanie Boisvert, Option femmes emploi

Michèle Léveillé, CALAS

Cathy Marinier, CALACS de Maniwaki

Maude Bélair, CALACS de Maniwaki

Sylvie Ferland, CSN

Myriam Houde, Maison pour Elles des Deux Vallées

Mélanie Sarazin, Centre ActuElle

Isabelle Sabourin, Centre ActuElle

Christiane Nault, Espace Outaouais

Aissaca Ibrahim, AFIO

Louise Patrice, AFPC

Stéphanie Legros, Antre-Hulloise

Mélanie Morneau, Centre Élizabéth Fry

Jacqueline Lambert-Madore, membre individuelle

Blanche Roy, membre individuelle

Arelis Medina-Recio, membre individuelle

Isabelle Miron, membre individuelle

Faye Nafissatou, membre individuelle

Josée Poirier Defoy, membre individuelle

Lyne Bouchard, Agente de projet d'AGIR

Amélie Mathieu, Agente de communications et de développement d'AGIR

Et Hamida Melouane, Coordonnatrice d'AGIR

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 12 h

Proposition d'ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2012-2013
 - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2013-2014
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2012
5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2012-2013
6. Présentation du plan d'action 2013-2014
7. Élection des membres du comité de coordination
8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
 - 8.1 Mise en candidature
 - 8.2 Élections
 - 8.3 Destruction des bulletins de vote
9. Levée de la séance

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée

La présidente d'AGIR, Stéphanie Boisvert, ouvre l'assemblée par un mot de bienvenue à l'assistance. Elle propose une présidente et une secrétaire d'assemblée.

Proposition 01-10-06-13

Il est proposé par Stéphanie Boisvert appuyé par Cathy Marinier de nommer Joscelyne Lévesque comme présidente d'assemblée et Amélie Mathieu comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition 02-10-06-13

Il est proposé par Cathy Marinier appuyé par Josée Poirier Defoy d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

3. Finances

3.1 Dépôt des états financiers 2012-2013

L'auditrice, Madeleine Lemire, fait la lecture et explique les états financiers de l'année 2012-2013 à l'assistance.

Proposition 03-10-06-13

Il est proposé par Jacqueline Lambert-Madore appuyée par Stéphanie Legros d'adopter les états financiers d'AGIR de l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

3.2 Choix d'une firme comptable

L'auditrice ayant quitté la salle, la secrétaire-trésorière d'AGIR suggère de reconduire pour l'année 2013-2014, les services de la Firme Lemire, Morin et Tremblay puisqu'AGIR est satisfaite de ses services.

Proposition 04-10-06-13

Il est proposé par Jacqueline Lambert-Madore appuyée par Stéphanie Legros qu'AGIR reconduise les services de la firme comptable Lemire, Morin et Tremblay pour l'année 2013-2014.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2012

La présidente d'assemblée propose à l'assistance de prendre quelques minutes pour lire le procès-verbal du 31 mai 2012.

Proposition 05-10-06-13

Il est proposé par Christiane Nault appuyé par Blanche Roy d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2012 avec la modification suivante :

- Modifier l'année dans la date de la dernière assemblée générale annuelle

Adopté à l'unanimité

5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2012-2013

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane pour la présentation du rapport d'activités 2012-2013 d'AGIR sur support PowerPoint. Elle est suivie par Lyne Bouchard qui présente le projet d'entente spécifique dont elle a la charge. Et pour finir la présentation du plan d'action, l'agente de communication et de développement, présente à l'assistance les outils de communications mis en place dans le cadre du projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER!

Elle présente également le nouveau site Web d'AGIR qui est très dynamique, et opérationnel ainsi que les nouveaux dépliants. Les membres trouvent les nouveaux outils promotionnels très beaux et très bien fait.

Proposition 06-10-06-13

Il est proposé par Cathy Marinier appuyé par Maude Bélair d'adopter le rapport d'activités d'AGIR de l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation du plan d'action 2013-2014

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane, qui fait la présentation des principaux objectifs du plan d'action pour l'année 2013-2014 sur support PowerPoint.

Proposition 07-10-06-13

Il est proposé par Cathy Marinier appuyé par Maude Bélair d'adopter le plan d'action 2013-2014.

Adopté à l'unanimité

7. Élection des membres du comité de coordination

Quatre (4) postes en élections mandat de deux (2) ans :

- Rosana Nabiri
- Myriam Houde
- Sylvie Ferland
- Blanche Roy

Il y a 4 postes de 2 ans à combler pour l'année 2013-2014 dont deux doivent être des membres groupes et deux des membres individuelles.

8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections

Proposition 08-10-06-13

Il est proposé par Stéphanie Legros appuyé par Aissata Ibrahim de nommer Joscelyne Lévesque comme présidente et Amélie Mathieu comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

8.1 Mise en candidature

La présidente d'assemblée ouvre les mises en candidature :

Pour les postes membres groupes :

Blanche Roy appuyée par Stéphanie Legros propose Sylvie Ferland, elle accepte.

Stéphanie Legros appuyée par Sylvie Ferland propose Mélanie Sarazin, elle refuse.

Sylvie Ferland appuyée par Myriam Houde propose Louise Patrice, elle accepte.

Sylvie Ferland et Louise Patrice seront les membres groupes du comité de coordination pour l'année 2013-2014.

Pour les postes membres individuelles :

Stéphanie Legros appuyée par Aissata Ibrahim propose Josée Poirier Defoy, elle accepte.

Michèle Léveillé appuyée par Blanche Roy propose Isabelle Miron, elle accepte.

Sylvie Ferland appuyée par Stéphanie Legros propose Blanche Roy, elle accepte.

La présidente d'élection demande à l'audience s'il n'y a pas d'autres propositions de mettre fin à la période de mise en candidature et de procéder à l'élection des deux membres individuelles.

Proposition 09-10-06-13

Il est proposé par Aissata Ibrahim appuyé par Stéphanie Legros de mettre fin aux mises en candidature et de procéder à l'élection des deux membres individuelles.

Adopté à l'unanimité

8.2 Élections

Suite à la présentation des votes, Josée Poirier Defoy est élue membre du comité de coordination. Isabelle Miron et Blanche Roy sont à égalité.

La présidente propose de recommencer une élection pour choisir la deuxième membre individuelle qui fera partie du comité de coordination.

Blanche Roy désire céder sa place à Isabelle Miron. Isabelle Miron accepte.

8.3 Destruction des bulletins de vote

Le comité de coordination d'AGIR pour l'année 2013-2014 sera composé de :

Claude Yvette Akoun

Isabelle Miron

Sylvie Ferland

Louise Patrice

Stéphanie Boisvert

Josée Poirier Defoy

et Mélanie Morneau

Proposition 10-10-06-13

Il est proposé par Sylvie Ferland appuyé par Stéphanie Legros de détruire les bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité

La présidente suggère que dans le futur un point vœux de l'assemblée soit ajouté à l'ordre du jour.

9. Levée de la séance

Proposition 11-10-06-13

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Cathy Marinier appuyé par Stéphanie Legros de lever la séance à 13 h 30.

Adopté à l'unanimité

Mot de la coordonnatrice



Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Cette année a été marquée par un événement historique pour le féminisme il s'agit des États généraux de l'action et l'analyse féministes. Les élections municipales ont également occupé une place importante dans les activités d'AGIR.

Le rassemblement de mille cent femmes venant de l'ensemble de la province afin de décider ensemble des enjeux qui touchent les femmes et dont il faudra se préoccuper pour les prochaines années, fut un moment très riche et très instructif.

Bien que le nombre de candidates et d'élues augmente à chaque élection municipale, il reste que ces avancées demeurent insuffisantes pour l'atteinte de conseils municipaux paritaires dans un avenir proche. L'expérience des onze dernières années nous a permis de constater une ouverture des instances locales et régionales quant au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux décisionnels. Cependant, des actions concrètes et des changements doivent être réalisés afin d'avoir plus de femmes au sein des conseils municipaux.

Beaucoup de temps fut consacré à la concrétisation d'une nouvelle entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais 2013-2015. En ces moments de restrictions budgétaires, il est difficile d'avoir des partenaires financiers pour financer des projets égalitaires. L'entente a été signée au moment où nous rédigeons ce document.

Pour finir, nous continuons, comme la plupart des organismes, à travailler dans la précarité et chaque année apporte ses inquiétudes avec la fin des projets en cours et l'incertitude des projets à venir. Cependant nous restons mobilisées et complètement dévouées à la cause des femmes et pour un avenir égalitaire.



Hamida Melouane, coordonnatrice



Présentation de l'organisme

Mission

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est un organisme féministe régional de concertation. Ses actions et son analyse des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais. Notamment en luttant contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes, ainsi qu'en mettant en œuvre des conditions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de différentes sphères de la société.



Quatre buts précisent la mission de l'organisme :

- Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais
- Défendre les droits et les intérêts des femmes et des groupes de femmes
- Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
- Sensibiliser les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes.

L'idée de la création d'AGIR est née lors du sommet socio-économique régional de 1985. Ce sommet avait été mis en œuvre par le gouvernement du Québec afin de mettre les bases d'un développement régional. Dans l'année qui a suivi le sommet, des groupes de femmes ainsi que des femmes d'affaires et des professionnelles de la région de l'Outaouais ont créé l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) afin d'avoir un lieu pour réfléchir, discuter, analyser et se mobiliser pour améliorer les conditions de vie des femmes de la région.

AGIR fut incorporée le 7 septembre 1990.

AGIR est constituée de cinquante deux (52) membres, dont vingt-six (26) organismes œuvrant exclusivement avec les femmes dans des champs diversifiés tels que la violence, la pauvreté, l'immigration et l'employabilité et vingt-six (26) membres individuelles dont des

élues municipales et des députées de la région. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel et régional dont les groupes desservent l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

Vision

Être cheffe de file en Outaouais en matière de défense de droits et d'amélioration des conditions de vie des femmes.

Valeurs

- AGIR adhère aux valeurs féministes d'égalité, d'équité, de solidarité et de justice sociale;
- AGIR préconise un fonctionnement démocratique et un processus collectif de prise décision.



Organisation interne

AGIR est un organisme à but non lucratif. Ses affaires sont administrées collectivement par un comité de coordination et c'est l'assemblée générale annuelle des membres qui décide des orientations qui sont confiées au comité de coordination.

Le comité de coordination est soutenu par une équipe de travailleuses.

Le comité de coordination

Le comité de coordination d'AGIR, composé de sept (7) membres, s'est réuni à sept (7) reprises cette année afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. La coordonnatrice programme et organise les réunions du comité de coordination. Elle participe aux réunions et rend compte de l'avancement des projets et réalisations.

Le comité de coordination était constitué pour l'année 2013-2014 de :



directrice du centre d'Art de Vivre

- **Claude Yvette Akoun**, présidente, directrice de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
- **Mélanie Morneau**, vice-présidente, directrice du Centre Élizabeth-Fry
- **Josée Poirier Defoy**, secrétaire-trésorière, directrice du centre d'Art de Vivre
- **Martine Plourde**, administratrice, directrice d'Option Femmes Emploi
- **Isabelle Miron**, administratrice, gestionnaire communautaire
- **Sylvie Ferland**, administratrice, vice-présidente à la condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (absente sur la photo)
- **Louise Patrice**, administratrice, représentante syndicale régionale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (absente sur la photo).

Au niveau de la structure organisationnelle, le Comité de coordination a mis en place des comités de ressources humaines, de financement et de représentations liés aux besoins d'AGIR. Ces comités se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année pour veiller à la bonne gestion et à la réalisation des objectifs de l'organisme.

L'équipe du bureau de coordination



En 2013-2014, l'équipe du bureau de coordination était composée de deux employées à temps plein :

- Une coordonnatrice
- Une agente de communications et de développement

Financement

AGIR reçoit annuellement un financement de fonctionnement du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Le Secrétariat à la condition féminine du Québec finance également AGIR ponctuellement en matière de développement régional ainsi que pour les projets favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes



Activités 2013-2014

AGIR est une table de concertation des femmes et groupes de femmes de l'Outaouais, dont l'expertise est alimentée par ses membres qui travaillent à améliorer les conditions de vie des femmes de la région. Forte de sa cohésion et de sa solidarité interne, AGIR est la référence régionale sur les enjeux féministes.

Cinq buts précisent la mission de l'organisme :

- Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes et des femmes de l'Outaouais
- Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
- Défendre les droits et intérêts des femmes et des groupes de femmes
- Influencer les décisions politiques en sensibilisant les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes
- Encourager les femmes de la région à s'impliquer en politique active

Les activités de l'année 2013-2014 ont répondu aux axes de développement de la planification stratégique suivants :

- Développement d'un ressourcement interne
- Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine
- Mobilisation et actions solidaires
- Dossier « Femmes, politique et instances décisionnelles »
- Dossier développement régional



Développement d'un ressourcement interne

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 10 juin 2013. Cette activité est devenue au fil des années un moment d'échange et d'information entre les membres d'AGIR. Cette année a connu une forte participation et l'intérêt pour améliorer les conditions de vie des femmes est bien présent puisqu'AGIR a eu une forte demande pour faire partie de son comité de coordination.

Favoriser la concertation régionale
des groupes de femmes et des
femmes de l'Outaouais

Adhésions

Même si le renouvellement officiel des adhésions à AGIR a lieu en avril de chaque année, AGIR accepte et gère de nouvelles adhésions tout au long de l'année. Parmi les membres individuelles, il y a des députées, des élues et des mairesses de la région. AGIR a attiré une nouvelle clientèle soit des jeunes femmes et des femmes issues de l'immigration. Ses membres individuelles sont passées de dix (10) en 2009 à vingt-six (26) en 2014.



Consolidation de l'équipe de travail

L'équipe compte une agente de communications et de développement qui est en poste depuis un an et demi ainsi qu'une coordonnatrice à AGIR depuis quatorze ans dont quatre à titre de coordonnatrice.

Plan de communication

L'Outaouais étant la région la plus branchée au Québec, avec 72 % de la population ayant un accès Internet à



domicile, le rafraîchissement de l'image d'AGIR ainsi que les médias sociaux ont permis de réaliser les objectifs du plan de communication à savoir attirer une nouvelle clientèle.

La présence d'une agente de communication et de développement à AGIR a permis d'être proactive dans les dossiers concernant les conditions de vie des femmes.

Elle s'occupe des mises à jour régulières des sites Web d'AGIR et du Réseau des femmes



élues de l'Outaouais (RÉFÉO).

En plus des sites Web, des pages facebook et twitter donnent régulièrement des nouvelles concernant les activités d'AGIR et celles de ses membres, on y trouve des études, des rapports

ainsi que des liens et des articles intéressants à teneur régionale, nationale et

internationale. [f/agir.ouataouais](https://www.facebook.com/agir.ouataouais) [@agirouataouais](https://twitter.com/agirouataouais)

Le journal Flash-AGIR est devenu un incontournable. Afin de ne pas trop saturer les membres et les partenaires par l'envoi de documentations, deux parutions sont réalisées chaque année. La première en janvier et la seconde en juin. Cette année, c'est à l'assemblée générale annuelle du 10 juin que le document a été distribué. À part la distribution aux membres et aux partenaires, le Flash-AGIR est publié sur les médias sociaux ainsi que sur la page Web d'AGIR. Son contenu retrace succinctement les activités réalisées. Depuis janvier, il a été décidé par l'équipe de travail qu'une brève analyse ou descriptif d'un sujet concernant les femmes paraisse sur le journal. Ainsi, l'agente de communication et de développement a rédigé un billet sur la prostitution dans la parution de janvier.

AGIR gère quotidiennement de l'information provenant de diverses sources tant électroniques que papier. Cette information est analysée et rediffusée aux membres selon leurs champs d'activités. Les sujets d'actualité générale touchant les conditions de vie des femmes sont envoyés aux membres sous diverses formes notamment, transfert brut, analyse ou outils d'appropriation.

Des communiqués de presse ont été publiés tout au long de l'année sur des sujets concernant les conditions de vie des femmes (annexes).

Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine

La sensibilisation et la promotion des valeurs féministes, la réussite de ses engagements, sa gouvernance et la solidarité entre les membres participent à augmenter la crédibilité d'AGIR dans le milieu. L'engagement de ses membres dans les divers dossiers concernant les conditions de vie des femmes est une force importante de l'organisme. AGIR tient son expertise de ses membres, à ce titre, il est important de créer des moments de réflexion, de discussion et d'échange.

Formation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie

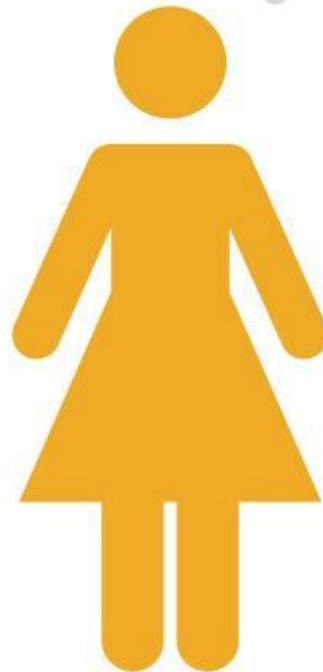


Cette formation de sensibilisation sur la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie,

nous permet d'avoir une vision commune des gestes que nous pouvons poser dans nos environnements, que ce soit aux niveaux physique, socioculturel, économique ou politique. L'influence que nous pouvons exercer individuellement et collectivement sur ces environnements est un atout indispensable pour rendre nos milieux de vie plus favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à une image corporelle saine.

Afin de sensibiliser ses membres, AGIR a organisé un dîner-conférence sur ce sujet le 28 novembre 2013. Isabelle Girard, la formatrice de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, a expliqué aux membres présentes les manières

Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation



d'intégrer de saines habitudes dans la vie quotidienne. Ce fut également un moment pour réfléchir sur les moyens d'améliorer la santé des femmes en général dans la société.

Formation sur les technologies de l'information et des communications (TIC)

Face à la présence irrémédiable ainsi qu' à la vitesse à laquelle progresse le monde des TIC, AGIR a répondu à la demande de ses membres en organisant une journée de formation sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) le 24 mars 2014. La formation a permis aux membres de s'initier et de se mettre à jour *sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)*. Michèle Spieler, coordonnatrice des services aux communautés du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, a consacré l'avant-midi aux médias sociaux Facebook et Twitter et l'après-midi à la création et la gestion d'un site Web. Des outils gratuits et très utiles pour les organismes communautaires y ont été présentés.

Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO)

Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes



AGIR est membre coordonnateur du Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO) et à ce titre elle reçoit toutes les informations de la coordination québécoise de la Marche mondiale qu'elle transfère aux membres du comité. Elle convoque également les réunions du CRMMFO. Cette année, du 14 au 17 novembre 2013, un événement marquant a eu lieu au Québec.

Il s'agit du Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes qui avait pour but de déterminer les enjeux du féminisme pour les vingt prochaines années.

Mille cent femmes de partout au Québec ont pris part à cette activité de réflexion qui visait à consolider la solidarité féministe et à dynamiser le mouvement.

Le CRMMFO qui avait organisé des consultations et mobilisé la région pour l'événement était présent avec une délégation d'une vingtaine de femmes de l'Outaouais.

Les femmes réunies durant quatre jours ont adopté un nombre important de propositions qui actualisent l'analyse du mouvement féministe. Site Web du Forum www.etatsgenerauxdufeminisme.ca :

Marche mondiale 2015

Le comité régional de la marche des femmes en Outaouais est porteur du dossier Marche mondiale des femmes dans la région. L'année 2014-2015 sera marquée par l'organisation de la quatrième Marche mondiale des femmes. Il s'agit d'une grande mobilisation mondiale pour souligner que du travail reste à faire pour améliorer la condition féminine. Une mobilisation sera organisée dans chaque région. Cette marche très importante a lieu tous les cinq ans et véhicule les valeurs de la Charte mondiale des femmes : égalité, paix, justice, liberté et solidarité. [Charte mondiale des femmes](#)

Journée internationale des femmes (JIF)



C'est sous le thème « *Des clés à portée de toutes* » que la Journée internationale des femmes s'est déroulée cette année. Plusieurs activités ont eu lieu dans la région. AGIR a préparé un

calendrier des activités qui a été envoyé aux médias ainsi qu'aux membres et aux partenaires (annexe).

Depuis trois ans, AGIR et plusieurs de ses membres forment un comité pour organiser la JIF avec l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais. Le but de cette action est de créer un rapprochement avec les femmes immigrantes. Cette année l'activité a eu lieu le 14 mars à la Maison du citoyen. Plus de deux cents personnes y ont participé.

En plus des actions réalisées, afin de se former, de s'informer et de partager sa réflexion, AGIR participe à divers événements et formations.

Participation à la rencontre de consultation du Comité sur l'exploitation sexuelle

La coordonnatrice a assisté, le 9 octobre 2013, avec plusieurs organismes de la région à une rencontre de consultation initiée par ce comité qui est composé des ministères suivants : l'éducation, l'emploi, l'enseignement supérieur, l'éducation, la justice, la santé, les affaires municipales, la condition féminine et les affaires autochtones.

Ce comité procède à des consultations afin de mettre en place un plan d'action qui vise à prévenir l'exploitation sexuelle laquelle inclut l'hypersexualisation, la prostitution et la traite des femmes.

Participation à la rencontre du Comité sur les violences basées sur l'honneur

La problématique des violences basées sur l'honneur a connu un intérêt grandissant depuis l'affaire Chafia. Ainsi, des projets ont vu le jour afin d'essayer de comprendre et de contrer cette forme de violence. La coordonnatrice et la présidente d'AGIR ont participé au Comité sur les violences basées sur l'honneur qui a été nouvellement créé. La rencontre regroupait beaucoup d'organismes de Montréal. Nous étions la seule région présente. L'objectif de ce Comité est de favoriser la prévention et l'intervention en s'appuyant sur la concertation afin de mettre en place des stratégies communes sur la problématique des violences basées sur l'honneur. Un premier événement a été organisé en avril. C'est une journée de réflexion avec des témoignages sur les situations de certaines provinces du Canada ainsi qu'une série d'ateliers sur les pratiques à mettre en œuvre en matière de prévention, de détection et d'intervention.



Forum des femmes 2013 : Lutter contre les inégalités



Le 29 octobre dernier, le Nouveau Parti démocratique du Canada (NPD) a organisé son deuxième Forum des femmes à Ottawa. Ce forum a réuni des femmes venant de toutes les parties du Canada pour discuter d'enjeux féministes. Des témoignages, des allocutions et des forums de discussion ont eu lieu. Plusieurs sujets ont été traités notamment : femmes autochtones;

renforcement du rôle des femmes dans les instances décisionnelles; femmes et médias; santé des femmes; itinérance chez les femmes.

Forum Inter-Actives

Le Forum Inter-Actives est une initiative de la Fondation Filles d'action. Il a eu lieu le 12 et 13 mars dernier. L'agente de communication y a participé. C'était une occasion d'échanger, réseauter et réfléchir avec des jeunes femmes sur les défis qui entourent les réalités vécues par les filles et jeunes femmes du Québec. Les thèmes soulevés étaient : la violence, l'identité (pression des stéréotypes, hypersexualisation, etc.) et la place des femmes dans la société. Un atelier était organisé pour développer des stratégies afin de changer les choses par exemple en utilisant les médias sociaux.

Le Congrès mondial des femmes en Inde

Depuis 1981, le Congrès mondial des femmes est un rassemblement international qui a lieu tous les trois ans pour traiter des enjeux qui touchent les femmes. Le dernier congrès a eu lieu à Ottawa en 2011 et cette année l'événement se déroulera en Inde à l'Université d'Hyderabad. L'agente de communications et de développement d'AGIR a été sélectionnée pour participer à cet événement. Elle y présentera un atelier sur la prostitution.



Mobilisations et actions solidaires

Contre la violence faite aux femmes

Pour conclure de façon significative les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, et afin que nul n'oublie, plusieurs activités ont eu lieu. Parmi celles-ci :

Défendre les droits et intérêts
des femmes et des groupes de
femmes

Commémoration de Valérie-Leblanc

La commémoration de l'assassinat de la jeune étudiante, Valérie Leblanc est organisée par le Comité femme du syndicat des enseignants et enseignantes au Cégep de l'Outaouais. Ce recueillement se fait au banc « Valérie-Leblanc » qui a été érigé au CEGEP à la mémoire de la jeune femme.

Vigile

La vigile, initiée par la Maison Unies-Vers-Femmes depuis plus de



10 ans par le biais de son Comité vigile, a eu lieu au parc Mémoire d'Elles le 6 décembre 2013. Cette commémoration a attiré beaucoup de monde. Des gens de tous âges se sont réunis pour souligner le drame

survenu à la Polytechnique mais au-delà de dénoncer la violence faite aux femmes, cette vigile invite à poser un geste collectif qui contribuera à ce que nos enfants et nos petits-enfants puissent grandir dans une société de respect, d'égalité et de non-violence à l'égard des femmes.



Coquelicot blanc

Le 11 novembre 2013 AGIR a participé au troisième rassemblement de coquelicot blanc de l'Outaouais. Cet événement a pour but de commémorer l'ensemble des victimes de la guerre et de marquer l'opposition aux guerres actuelles.

Marche la rue, la nuit, femmes sans peur



Cette manifestation consiste à reprendre la nuit, lors d'une marche, afin de protester contre la peur, la violence, le sexisme et l'exploitation sexuelle dont les femmes sont victimes dans l'espace public. La marche a lieu chaque année le troisième vendredi de septembre. Cette année, le 26 septembre, AGIR et de nombreuses femmes de la région y ont participé.

Appui et soutien à la Nuit des sans-abris

AGIR a mobilisé ses membres pour la Nuit des sans-abris. Cet événement, organisé par le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), invite la population à passer la nuit dehors pour souligner la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. En cette 24^e nuit des sans-abris, une marche de solidarité à travers le centre-ville de Hull a eu lieu le 18 octobre 2013. Une collecte et distribution de manteaux, tuques, mitaines et vêtements chauds a eu lieu pour aider les personnes dans le besoin.

Financement des organismes

Une campagne nationale a eu lieu afin de demander au gouvernement de reconnaître la contribution réelle des groupes de défense collective des droits dont, AGIR fait partie, en appliquant un redressement de leur financement visant à atteindre les seuils planchers établis par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome.

La coordonnatrice a envoyé une lettre d'information sur le sujet aux députées et députés de la région. La députée de Hull, madame Maryse Gaudreault, a rencontré la coordonnatrice et a appuyé l'initiative en proposant de mettre en route une pétition à l'Assemblée nationale qu'elle appuierait. Finalement, c'est un député de l'Estrie qui a parrainé la pétition pour le rehaussement du financement des organismes de défense des droits.

En novembre dernier, l'ancienne première ministre a annoncé une hausse du financement à la mission des organismes communautaires autonomes. La hausse prévue serait de 54 millions de dollars par an pour les trois prochaines années. Ce montant sera réparti aux ministères selon le nombre d'organismes qu'ils soutiennent.

À l'heure où nous vous écrivons ce rapport, nous ne savons pas si cette décision va être réalisée ou non.

Santé des femmes

AGIR a appuyé le communiqué de presse rédigé par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) intitulé « Des organismes canadiens qui travaillent en santé sexuelle et reproductive dénoncent l'incohérence du gouvernement Fédéral en matière de santé des femmes ». Cette publication dénonce que malgré le fait que le gouvernement ait tenté d'affirmer sa position de leader international en santé des femmes en s'intéressant au domaine de la santé des mères, des nouveaux nés et des enfants et en prenant position contre les mariages forcés des jeunes filles et contre le viol comme arme de guerre, celui-ci refuse toujours de soutenir l'accès à l'avortement dans les pays en développement, même en cas de viol et de mariage forcé.

Réaction à la manifestation pro-vie

AGIR a réagi à l'annonce d'une manifestation pro-vie qui a eu lieu sur la colline Parlementaire le 9 mai 2013, par l'envoi d'un communiqué de presse dénonçant cette manifestation (annexe).

Projet de loi de Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement

Le gouvernement provincial a déposé à l'Assemblée nationale, le 7 novembre 2013, un projet de loi de laïcité qui a beaucoup divisé l'opinion publique. Ce projet de loi a fait l'objet d'une consultation nationale. AGIR a invité dans une déclaration, les femmes et la population de la région à contribuer sereinement, respectueusement et de manière constructive à ce débat.

Nous savons que l'égalité de fait entre les femmes et les hommes de l'Outaouais est loin d'être acquise, AGIR travaille depuis plusieurs années pour l'atteinte de l'égalité dans la société québécoise elle se joint au mouvement féministe en faveur de la laïcité de l'état et le rejet de tous les fondamentalismes religieux en prenant soin de ne pas bafouer le droit des femmes en passant. Par laïcité de l'état nous entendons la séparation de la société civile et de la société religieuse, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux et les églises aucun pouvoir politique. Cependant, nous sommes conscientes que la question de la laïcité de l'état n'est pas le seul obstacle que les femmes rencontrent dans leur quête d'égalité.

Pétitions

AGIR a signé plusieurs pétitions afin sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance d'améliorer les conditions de vie des femmes.

- ✦ [Pétition d'Amnesty International pour contrer le refus du Canada de soutenir l'éducation à la sexualité pour les filles ou l'accès aux services de santé sexuelle / reproductive pour les victimes de viol](#)
- ✦ [Pétition qui dénonce le gaspillage et propose une réutilisation des aliments gaspillés dans les banques alimentaires](#)
- ✦ [Pétition pour appuyer une réforme des services d'interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes](#)
- ✦ [Pétition pour encourager une enquête nationale pour les femmes autochtones assassinées ou disparues](#)
- ✦ [Pétition pour une pension d'invalidité pour les gens inaptes à l'emploi](#)
- ✦ [Pétition pour des cours d'éducation à la sexualité](#)
- ✦ [Pétition à l'Organisation des Nations unies \(ONU\): Remplacer « Déclaration universelle des droits de l'Homme » par « Déclaration universelle des droits humains »](#)
- ✦ Pétition de solidarité au Collectif d'Immigrant.e.s Espagnol.e.s à Montréal (CIEM): *Opposition à la proposition de loi anti-avortement*
- ✦ [Pétition pour un mode de scrutin proportionnel-mixte au Québec](#)

AGIR au sein des regroupements nationaux

Réseau des tables de groupes de femmes du Québec

AGIR fait partie du Réseau des tables de groupes de femmes du Québec. Ce Réseau travaille en collaboration et en concertation. Les Tables se rencontrent deux fois par année pour l'assemblée générale régulière et l'assemblée générale annuelle. Ces rencontres sont très fructueuses, car elles permettent aux différentes régions de partager leurs expériences, mais elles sont également l'occasion de discuter des enjeux féministes à prioriser.



Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

AGIR est membre de ce regroupement par le biais du Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais. Une membre du Comité participe régulièrement aux rencontres organisées pour la mobilisation.

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Une administratrice a représenté AGIR à la deuxième journée de l'AGA de la FFQ

Les principaux éléments de la rencontre étaient les suivants :

- La FFQ a produit une clarification sur la laïcité
- Un colloque sur les oppressions a eu lieu
- Face aux problèmes financiers qu'elle connaît depuis quelques années, la FFQ a démarré un nouveau projet d'autofinancement.



Dossier « Femmes, politique et instances décisionnelles »

Projet *AGIR ensemble pour avancer !*

Malgré les avancées et les progrès réalisés en matière de représentation féminine en politique, nous sommes très loin de la parité femmes - hommes et cela est valable dans les différents paliers politiques.

AGIR sensibilise depuis plusieurs années la région de



l'Outaouais à favoriser les pratiques égalitaires à tous les niveaux. Elle collabore au programme *À égalité pour décider* depuis sa création par des projets qui consistent à encourager plus de femmes de la région à se

présenter en politique active notamment au palier municipal. Le projet *AGIR ensemble pour avancer !* fait partie de ce programme.

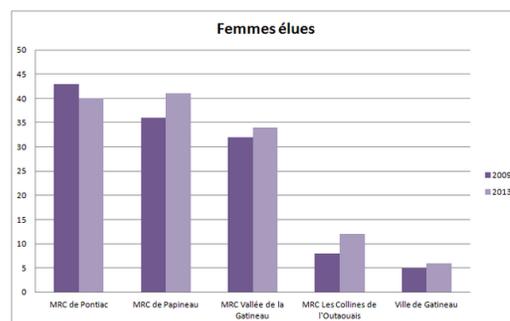
Pendant la campagne : *En 2013, la politique c'est féminin !*

Qui a eu lieu en juin 2013, AGIR a effectué une tournée régionale avec la Table jeunesse Outaouais auprès des conseils des maires afin de sensibiliser les MRC à l'importance d'encourager les femmes de leur communauté à se présenter comme candidate. Des outils promotionnels ont été présentés et distribués :

- Agenda de la candidate et Parcours de la candidate
- Formations : Le parcours des 3 C
- Banque de mentorEs
- Ligne téléphonique sans frais
- Vidéos témoignages d'élues de la région

Une seconde tournée a été réalisée en collaboration avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin cette fois-ci de rencontrer les citoyennes et citoyens et de discuter sur la gouvernance municipale.

Encourager les femmes de la région à s'impliquer en politique active





Ce projet a permis de rejoindre plus de 60 femmes de la région. Parmi les 222 candidates, plus de 50 avaient déjà participé aux formations organisées par AGIR. Selon les données du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le nombre de candidatures a doublé par rapport à 2009 et le nombre d'élues est passé de 124 en 2009 à 142 en 2013.

Nous avons souligné le courage de toutes les candidates et particulièrement l'élection de Madame Madeleine Brunette qui, lors de la première formation du parcours des 3C, hésitait à présenter sa candidature et aujourd'hui, elle est la mairesse de Cantley ! Cela démontre qu'avec beaucoup de détermination, tout est possible !

Après les élections municipales de novembre 2013, AGIR a publié un communiqué de presse annonçant les résultats et félicitant l'ensemble des élues. Des lettres de félicitations ont été envoyées à toutes les élues du territoire ainsi qu'une lettre d'encouragement aux candidates potentielles qui n'ont pas été élues.

AGIR a réagi dans l'émission radio *Les voies du retour* et dans les médias écrits (journal Le Droit, Bulletin d'Aylmer et le site Web de l'OREGAND) pour féliciter l'augmentation du nombre de candidatures féminines, mais également rappeler que nous ne sommes pas encore arrivés à la parité dans les conseils municipaux.

Le 29 mars dernier, AGIR a fait un passage à la télévision sur les ondes de Radio-Canada au Téléjournal de 18 h pour parler de la représentation des femmes dans les élections provinciales. Ce fut une belle occasion pour partager publiquement le manque de candidatures féminines au Québec et particulièrement en Outaouais (annexe).

La dernière étape du projet consiste à réaliser une activité de réseautage et de ressourcement qui est programmée pour le 7 juin 2014. Le but de cette journée est de donner l'occasion aux femmes qui se sont investies dans la campagne électorale de se ressourcer et de partager entre elles leurs expériences.

Pour finir, la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes lancée en 2006 a permis de réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes cependant l'égalité de fait peine à se réaliser.

En Outaouais bien que le nombre de candidates et d'élues augmente à chaque élection municipale il reste que ces avancées demeurent insuffisantes et que du travail reste à faire pour l'atteinte de conseils municipaux paritaires dans un avenir proche.

Développement de partenariat en région

AGIR a été signataire et chargée de la coordination et la réalisation du plan d'action de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais 2011-2013. À ce titre, elle a réalisé certains projets de l'entente et effectué le suivi des projets des partenaires.

Elle a réalisé les quatre rapports de projet d'AGIR ainsi que le rapport annuel final avec l'ensemble des projets finalisés. Les documents ont été remis le 17 décembre 2013 à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et au Comité de gestion dont AGIR fait partie à titre de signataire de l'entente. Pour en savoir plus sur cette entente et les projets y afférents, nous vous invitons à consulter le plan d'action 2012-2013 sur le site d'agir au :

www.agir-outaouais.ca

De plus, AGIR a participé à plusieurs rencontres du Comité de gestion pour la mise en place de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2013-2015. Grâce aux négociations et aux rencontres, cette entente a permis d'avoir plusieurs partenaires de la région, contrairement à l'entente précédente. L'entente 2013-2015 a été signée au moment de la rédaction de ce rapport soit en avril 2014.

Elle a mis en place un comité de travail composé de plusieurs partenaires pour la réalisation d'un projet régional en conciliation travail-famille.

Elle a siégé sur la commission développement social et santé de la CRÉO

Influencer les décisions politiques en sensibilisant les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes



jusqu'à sa dissolution en raison des coupures budgétaires.

La coordonnatrice d'AGIR a été la marraine du programme « Bon Départ » initié par la Fédération canadienne des municipalités. Ce programme a choisi quelques régions du Canada, dont Gatineau afin de mettre en place des projets sensibilisant les jeunes femmes à la politique active. Les projets sont réalisés conjointement avec une élue municipale et des jeunes femmes de la région. C'est Sylvie Goneau, élue municipale de la ville de Gatineau qui a été la porteuse de ce dossier. Les jeunes femmes participantes ont conçu un sondage dans le but de recueillir des données sur l'intérêt et l'implication des femmes gatinoises de 17 à 35 ans en politique municipale. À partir des informations collectées, un projet sera mis sur pied afin d'inciter les jeunes femmes de Gatineau à s'engager dans la vie politique de leur municipalité.



PLAN D'ACTION 2014-2015

Développement organisationnel	
Dossiers	Activités
GESTION INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des rencontres du comité de coordination Rencontre des Comités d'AGIR Tenir une assemblée générale annuelle
RELATION AVEC LES MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une journée de formation et d'échange Organiser une activité de réseautage Participer au Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais Mobiliser les membres sur les sujets concernant les femmes
COMMUNICATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Produire le « Flash AGIR » Publier des communiqués de presses Créer et mettre à jour des pages Facebook et Twitter Élaborer le calendrier des activités de la JIF et le publiciser Répondre aux invitations des médias Mettre à jour régulièrement les sites Web d'AGIR
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les demandes de subvention par projet Retenir des frais de gestion par projet

Développement Externe	
Dossiers	Activités
MOBILISATION ET VEILLE SUR LES ENJEUX DE LA CONDITION FÉMININE	<p>Organiser et participer à la journée internationale des femmes 2015</p> <p>Organiser en collaboration avec le Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais la mobilisation pour la MMF 2015</p> <p>Participer aux rencontres du Réseaux des Tables régionales des groupes de femmes du Québec</p> <p>Mobiliser les membres sur les différents enjeux concernant les conditions de vie des femmes</p> <p>Appui aux actions des membres et partenaires sur les enjeux améliorant les conditions de vie des femmes</p>
PROJET AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER !	<p>Tenir à jour le site Web du Réseau des femmes élues de l'Outaouais (RÉFÉO)</p> <p>Organiser l'activité de réseautage FEMMES ET POLITIQUE pour le projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER !</p> <p>Élaborer le rapport de reddition de compte</p> <p>Rédiger et proposer un nouveau projet annuel au Secrétariat à la condition féminine</p>
PROJET CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL (CTF)	<p>Rédiger et soumettre au Comité de gestion de l'entente spécifique, un projet Conciliation travail famille (CTF)</p> <p>Réaliser le contenu d'un site Web CTF en Outaouais</p> <p>Organiser les rencontres du Comité CTF</p>

Développement Externe	
Dossiers	Activités
PARTENARIATS RÉGIONAUX ET NATIONAUX	<p>Coordonner et faire les suivis avec le Comité régional de la marche mondiale des femmes en Outaouais</p> <p>Participer aux assemblées générales du Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec</p> <p>Adhérer et participer aux rencontres de la coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes</p> <p>Participer aux actions de mobilisation du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)</p> <p>Adhérer et participer aux assemblées générales annuelles de la Fédération des femmes du Québec</p> <p>Adhérer au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)</p> <p>Adhérer au Réseau québécois d'action pour la santé des femmes</p> <p>Adhérer au Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées</p> <p>Participer à la journée régionale de l'égalité</p>